

*Un Radical  
sous la IVe République  
Félix GAILLARD*

*Par Jean-Sylvain CAMUS  
Centre de Sociologie Politique  
Université Paris 1*

*Société d'Histoire du Radicalisme*

*Préambule* .....3  
*Première partie: Félix GAILLARD en Charente ou Comment on devient député*.....5  
*Deuxième partie: La carrière nationale de Félix GAILLARD ou Comment on devient Ministre*.....10  
*Conclusion Le hasard et la nécessité ou comment on devient Président du Parti radical* .....17  
*Bibliographie* .....18

Parti Radical région IDF

## Préambule

A travers l'éventail de -fortes- personnalités qu'a regroupé le Parti radical sous la Quatrième République, Félix GAILLARD est le seul avec Pierre MENDES FRANCE qui réussit une carrière qui le mènera à la fois aux plus hautes fonctions de l'Etat et à la tête du Parti radical. Comme MENDES FRANCE, il n'occupera plus, après 1958, de poste ministériel. Mais, contrairement à lui, il n'est pas un radical "historique". MENDES FRANCE ne cache d'ailleurs son hostilité à Félix GAILLARD: "Les difficultés que nous avons eues ont toujours été au sommet, parmi les gens (qui) étaient tous des radicaux récents, qui n'avaient aucun contact véritable avec la base radicale. Ces hommes, F. GAILLARD, M. BOURGES-MAUNOURY étaient des recrues brillantes, mais récentes" (LACOUTURE, 1981: 404). Ce sentiment vient sans doute du fait que Félix GAILLARD représente au sein du Parti, une autre forme de modernité que celle incarnée par P.M.F., plus proche, nous le verrons, de la forme technocratique qu'a adoptée la Ve République (<sup>1</sup>).

F. GAILLARD est né à Paris le 5 novembre 1919, dans une famille de la haute bourgeoisie, d'origine charentaise. Il est le fils unique de Maurice GAILLARD, administrateur de sociétés minières. Son père est d'ailleurs fort éloigné des préoccupations politiques de son époque, et même s'il a subi l'influence d'un Joseph CAILLAUX, il se consacre avant tout à la gestion et à l'accroissement de la fortune héritée de son père. Il faut sans doute chercher du côté de ce grand-père la "vocation" politique de Félix. Celui-là avait en effet été conseiller général du canton de Barbezieux. Chez les parents de Félix, en revanche, on constate l'absence de tout intérêt pour les affaires politiques de leur temps.

Ainsi, lorsque dans la nuit du 29 octobre 1957, M. MERVEILLEUX du VIGNAUD croyant se rendre chez le Président du Conseil pressenti par René COTY, réveille Mme GAILLARD et s'excuse en lui révélant la raison de sa démarche, s'entend répondre que ce n'est pas une raison pour réveiller les gens à 3 heures du matin! C'est cette même Mme GAILLARD qui rétorquera à un interlocuteur qui lui faisait remarquer la carrière éblouissante de son fils: "Si mon mari avait voulu, nous aurions un Conseil des Ministres"(LEMAIRE, 1970).

Félix GAILLARD grandit donc, entouré de l'affection de ces deux fortes personnalités, dont il semble avoir hérité un solide sens de l'humour et surtout, à ce qu'il nous a semblé, un fort détachement des contingences matérielles. Après des études (évidemment) brillantes au Lycée Carnot, il entre à l'Ecole libre des Sciences Politiques, d'où il sort diplômé et Docteur en Droit en 1943, à l'âge de 24 ans.

Il va alors préparer l'Inspection des Finances dans une "écurie" qui comprend Jacques DELMAS (qui n'est pas encore CHABAN), Maurice BOURGESMAUNOURY, et Jean FORGEOT. Il est à noter que de ces quatre compères, un seul ne sera pas Inspecteur des Finances, pour cause de résistance et de "réquisition londonienne", il s'agit de M. BOURGES-MAUNOURY. Les trois autres seront reçus lors du dernier concours, en 1943.

Cette convivance dans le travail va entraîner F. GAILLARD à la suite de M. BOURGES-MAUNOURY et de J. CHABAN-DELMAS dans la Résistance. Mais alors que ses deux amis sont plutôt du genre "baroudeurs", F. GAILLARD semble plus intéressé par les tâches administratives (<sup>2</sup>). Il est donc nommé au Secrétariat du Comité des Secrétaires

<sup>1</sup> Cet article est issu d'un mémoire pour le D.E.A. de Sociologie politique de l'Université Paris I, soutenu en 1985 et dirigé par le Professeur Pierre BIRNBAUM.

<sup>2</sup> Il n'est pas question ici de mettre en cause le courage physique de GAILLARD, seule la constatation des emplois qu'il a occupés nous amène à cette conclusion.

général de la Résistance et à ce titre chargé de veiller à la collecte des fonds nécessaires à la clandestinité, avant de devenir en février 1944, adjoint d'Alexandre PARODI, délégué du Gouvernement Provisoire pour la France occupée. Il participera à ce titre de manière active à la Libération de Paris et à la prise des divers Palais de la République au nom précisément du GPRF.

Tout de suite après la Libération, Jean MONNET, son compatriote charentais, le prie de venir travailler avec lui au Commissariat au Plan, rue de Martignac. Nous reviendrons sur cette période et sur l'influence qu'ont pu exercer sur Félix GAILLARD la personnalité et les méthodes de travail de J. MONNET.

Mais surtout, c'est de cette période que date l'entrée au Parti radical. Cette adhésion pose plusieurs problèmes:

1. Au sein du groupe Gaillard, CHABAN-DELMAS, BOURGES-MAUNOURY, lequel des trois est entré le premier,
2. Quelles pouvaient être les motivations de trois jeunes issus de la Résistance pour entrer dans ce Parti "anachronisme vivant" d'après M. WINOCK(1978), et qui, pour Herbert LUTHY(1955) ne s'appelle encore radical-socialiste qu'en "pieux souvenir d'une folle jeunesse"?

De ces deux questions, la deuxième est la plus facilement soluble. L'hégémonie qu'exerce à l'époque le Tripartisme et le verrouillage de la vie politique qui en résulte, semble être un facteur essentiel de cette démarche, sans compter qu'il sera plus facile d'occuper les premières places dans un parti pour le moins avide de sang neuf.

La question de la chronologie semble plus difficile à résoudre, en raison des témoignages contradictoires des principaux intéressés (entretiens avec MM. CHABAN-DELMAS et BOURGES-MAUNOURY).

Toujours est-il que Félix GAILLARD se retrouve candidat aux élections législatives du 10 novembre 1946 en Charente en tête de la liste du Rassemblement des Gauches Républicaines. C'est le début de la carrière qui le mènera jusqu'aux plus hautes destinées de la IVe République et que nous allons étudier maintenant.

Pour plus de commodité, nous étudierons dans un premier temps l'influence locale de F. GAILLARD en Charente, avant de retracer sa carrière nationale.

## **Première partie:**

### **Félix GAILLARD en Charente ou Comment on devient député**

Lorsqu'en 1946, GAILLARD est, avec son camarade d'étude et de résistance J. CHABAN-DELMAS, à la recherche d'une circonscription "possible", son choix se fixe naturellement sur la Charente. Il en deviendra un des "patrons" et sera réélu constamment jusqu'à sa disparition.

Le département dans lequel il arrive en 1946 a des caractéristiques sociales bien particulières que GAILLARD saura utiliser à son profit.

La Charente est située dans une zone de passage où se mêlent les influences conjuguées du Nord et du Midi.

La population charentaise connaît une croissance régulière durant toute la IV<sup>e</sup> République. Alors que depuis 1851 la population avait tendance à décroître, la courbe s'inverse à partir de 1946 et le nombre d'habitants passe de 311.137 en 1946 à 327.658 en 1962, sans toutefois retrouver son niveau de 1851.

Pour une superficie de 5 971,5 km<sup>2</sup>, la densité est donc de 52,5 habitants/km<sup>2</sup>, ce qui reste très en-deçà de la moyenne nationale qui est à l'époque (chiffres de 1957) de 77,6 H/km<sup>2</sup>. Enfin, la moitié de la population charentaise a en 1954, entre 25 et 65 ans.

La Charente est un département essentiellement rural et agricole. L'agriculture emploie en effet 46,6% de la population active et la superficie des terres labourables représente 49,2% de la superficie totale. La surface agricole moyenne est de 15,1 ha. Sans connaître le surpeuplement agricole des départements à la même époque, la Charente est dans une situation de sous-emploi de la main-d'œuvre<sup>(3)</sup>.

L'insuffisance de l'industrialisation vient aggraver le phénomène. Le faible indice d'urbanisation de la population et l'absence de grande métropole est un handicap pour l'implantation industrielle, ce qui explique qu'en 1954, on ne compte que 36 180 personnes employées dans le secteur secondaire. Ces emplois sont par ailleurs le fait des industries traditionnelles charentaises telles que la papeterie (depuis le XV<sup>e</sup> siècle), les fonderies, le textile ou la chaussure (les charentaises...).

Toute l'économie charentaise est en fait marquée profondément par la production des Eaux-de-vie du Cognacais, laquelle s'organise selon des mécanismes très particuliers (DUCASSE, 1982; MARESCA, 1983).

La production du cognac doit suivre un certain nombre "d'usages loyaux et constants" qui donnent droit à l'appellation. Trois groupes interviennent dans la production et la vente du cognac:

- Les viticulteurs qui cultivent la vigne et produisent le vin, 35 000 exploitations environ;
- Les bouilleurs de cru, simples intermédiaires techniques;
- Les négociants qui élèvent l'eau-de-vie et la commercialisent, 350 établissements en 1960.

---

<sup>3</sup> Tous les chiffres sont extraits de la brochure Région Poitou-Charente. Programme d'action régionale, J.O.R.F., n°1093, 1957.

L'ensemble de la profession est regroupé au sein du Bureau National Interprofessionnel du Cognac, établissement public présidé par un Commissaire du Gouvernement et où siègent les représentants des différentes branches de manière paritaire.

Le cycle de la production-vente du cognac est dominé par les négociants. En effet, contrairement à la structure de commercialisation d'autres produits du marché des vins et spiritueux qui compte des maisons de négoce, mais aussi des coopératives dont les adhérents sont les producteurs, la commercialisation du cognac est le fait d'un quasi-monopole des négociants. Il en résulte une forte segmentation de la société charentaise. Comme le fait remarquer J. MONNET dans ses Mémoires: "la société charentaise était divisée en deux catégories très distinctes, d'un côté, il y avait les négociants, de l'autre, tout le reste, c'est-à-dire pratiquement les fournisseurs" (MONNET, 1976: 41). A l'intérieur du groupe des négociants, deux maisons se disputent le premier rang: MARTELL et HENNESSY.

Le marché du cognac qui ne connaît pas encore de crise de surproduction, est à cette époque entièrement réglé par une entente personnelle entre M. MARTELL et M. HENNESSY, le reste de la profession étant obligé de suivre. Ces deux maisons bénéficient d'une rente de situation. Ayant dominé le marché depuis fort longtemps, elles ont exercé et exercent sur l'ensemble de la région une influence de type paternaliste, "contribuant à personnaliser les rapports des divers agents avec les chefs d'entreprise, véritables patriarches, figures inspirant la confiance et le respect envers le négoce" (DUCASSE, 1982: 58).

Cette confiance et ce respect envers le négoce sont véhiculés de trois manières:

- L'exaltation de la région, idéalisée dans son caractère unique et dans la notoriété dont elle jouit à l'étranger, grâce à l'image de marque du produit;
- Les rapports interindividuels entre patrons et employés des chais. Les rapports entre viticulteurs et négociants se veulent par ailleurs des rapports de "famille à famille" et non de client à fournisseur, ce qui laisse supposer une unanimité d'intérêts;
- La confiance et l'allégeance enfin, envers les grandes maisons. "Vendre chez MARTELL ou chez HENNESSY est une garantie, et pour ceux qui y accèdent, une promotion".

Les deux firmes dominantes sont donc des firmes familiales. Les familles MARTELL et HENNESSY ont par ailleurs accumulé un ensemble de pouvoirs de nature différente.

Elles possèdent un pouvoir social, par l'image d'elles-mêmes qu'elles diffusent, image que vient renforcer leurs larges contributions à des sociétés de secours mutuel dans l'ensemble du département. Les noms de MARTELL et HENNESSY se retrouvent également dans l'histoire politique charentaise.

On se bornera ici à parler de la famille HENNESSY puisque comme nous le verrons, c'est elle qui se trouve en grande partie à l'origine de la fortune politique de Félix GAILLARD.

James HENNESSY, né en 1867 est à partir de 1895 conseiller général du canton de Segonzac, conseiller municipal et adjoint au maire de Cognac. En 1906, il est élu député dans l'arrondissement de Cognac et réélu en 1910 et 1914. Au scrutin de liste départemental de 1919, il obtient le plus grand nombre de voix du département. Il brigue en 1921 un siège de sénateur où il est élu et réélu en 1929. Il se préoccupe au cours de sa carrière parlementaire des questions viticoles et commerciales.

Un autre membre de la famille HENNESSY, Jean-Patrick est lui conseiller municipal de St-Brice en 1906. Battu aux élections législatives de la même année à Barbezieux, il s'implante

en devenant propriétaire et électeur dans cette même circonscription où il est élu en 1910. Réélu en 1914 et 1919, il figure sur la liste du Cartel des Gauches de 1924. Il sera ministre de l'agriculture de 1928 à 1930 dans les ministères POINCARE V, BRIAND XI et TARDIEU I. Il vote contre les pleins pouvoirs au Maréchal PETAIN le 10 juillet 1940.

Nous sommes donc ici en présence d'une lignée de notables historiques républicains définis par les traditions familiales (TUDESQ et JARDIN, 1973: 157). Les HENNESSY accumulent les ressources de pouvoir qui font que l'élection ne devient qu'une sanction de leur prestige et en tout cas, n'en est pas la source.

Ce que l'on voudrait montrer ici, c'est que Félix GAILLARD a reçu en usufruit la clientèle politique de la maison HENNESSY. Que le pouvoir de la famille HENNESSY est de nature purement clientéliste, ne pose pas beaucoup de difficulté. A l'occasion des transactions entre viticulteurs et négociants apparaissent trois dimensions essentielles du phénomène:

- L'inégalité des ressources: elle résulte de la fixation de la cote par une entente des maisons dominantes;
- La dépendance: l'obligation de passer par les négociants pour vendre son produit;
- Les relations face-à-face: elles résultent de la personnalisation des rapports transactionnels (MEDARD, 1981).

Ce réseau de clientèle représente une partie du système d'implantation locale de Félix GAILLARD.

Celui-ci ne bénéficie en 1946 d'aucune notoriété locale. Certes, sa famille est originaire de Barbezieux et possède des terres en Charente, de plus son grand-père a siégé au Conseil général; mais le fait d'être monté à Paris et l'origine largement "extra-charentaise" de la fortune de la famille GAILLARD semblent l'avoir coupée de la société locale.

En revanche, il apparaît à la lumière des témoignages que nous avons pu recueillir que FELIX GAILLARD a obtenu dès son "arrivée" en Charente le soutien entier de la Maison HENNESSY. Celle-ci l'a fait bénéficier de son influence politique, aux dires (entre autres) d'un membre de cette famille <sup>(4)</sup>. Ce soutien logistique fournit à GAILLARD un capital électoral de départ, capital qu'il va faire fructifier en captant dans son orbite des personnalités du monde de la viticulture.

Jean LAFON, qui fait son apparition sur la liste GAILLARD lors des élections de 1956, est directeur de la station viticole de Cognac. Titulaire de nombreux brevets intéressant la fabrication des eaux-de-vie, c'est un homme unanimement respecté dans le milieu des viticulteurs. Sa présence sur la liste R.G.R. est un atout pour FELIX GAILLARD qui peut ainsi corriger son image d'"élu de la famille HENNESSY".

Henri COQUILLOT, directeur du Bureau National Interprofessionnel du Cognac est l'autre pièce maîtresse du dispositif. Il est l'intermédiaire de Félix GAILLARD au sein de cette organisation qui regroupe négociants et viticulteurs.

Cet ensemble de personnalités directement impliquées dans la production-vente du cognac donne à GAILLARD une audience dans le monde viticole, audience que viennent renforcer les réalisations dont il est à l'origine.

Ces "réalisations-GAILLARD" vont dans deux directions: l'amélioration de l'agriculture et

---

<sup>4</sup> Entretien avec M. Kilian HENNESSY.

l'augmentation de la production viticole.

L'amélioration de l'agriculture passe par la création à Barbezieux d'une zone-témoin dans le cadre du Programme d'Action Régionale de 1955. Ces "zones-témoins et secteurs encouragés" associent l'action des organisations professionnelles et celle de l'administration pour montrer aux agriculteurs l'intérêt d'utiliser des méthodes plus rentables et favoriser l'équipement individuel par une aide financière spéciale. Il est à noter qu'une telle zone-témoin existait déjà dans le Confolentais, au Nord du département.

Le Programme d'Action Régionale prévoit également la création d'un "foyer de progrès agricole", service du Ministère de l'Agriculture à Montmoreau.

L'autre "mesure-GAILLARD" est le droit de replantation de la vigne dans le vignoble cognaçais. La culture de la vigne est sévèrement réglementée et toute plantation nouvelle doit être compensée par des arrachages équivalents. En 1959, FELIX GAILLARD obtient l'autorisation de plantations nouvelles sans arrachage pour les jeunes agriculteurs, dont la production est destinée exclusivement à la distillation. C'est ainsi que 1854 exploitations ont pu planter 2082 ha nouveaux. J. LAFON présente cette décision comme une "révolution qui modifie le paysage de Grande-Champagne, réalisation pour laquelle les viticulteurs manifestent un grand enthousiasme" (ROBERT, VANCELLE et LARTAUT, 1961: 512).

On le voit donc, Félix GAILLARD s'établit en défenseur des intérêts du cognac et en particulier de la viticulture. Mais il bénéficie également du soutien des réseaux plus traditionnels du radicalisme charentais.

La Charente est un département où le radicalisme garde des positions fortes. Durant l'entre-deux-guerres, trois députés siègent régulièrement à la Chambre des Députés (BERSTEIN, 1980: 215). Sous la IVe République cependant, FELIX GAILLARD sera le seul élu radical. Pendant toute la période, la liste R.G.R. se verra créditée d'une moyenne de 12,5% des suffrages. Pourtant, aux élections locales, les radicaux conservent une position dominante (BELANGER, 1966, 1980).

Le bureau du Conseil général est sous la IVe République un bureau radical. Il est ainsi le reflet fidèle des comités radicaux charentais, ou du moins de ceux qui subsistent. Ces comités sont composés de petits et moyens propriétaires jouissant d'une honnête aisance, aussi éloignés de la grande propriété capitaliste de l'Ouest et du Bassin Parisien que du monde des travailleurs agricoles. Comme le remarque S. BERSTEIN, "le Parti radical recrute majoritairement dans ce groupe social intermédiaire de la juste moyenne où s'associent travail et propriété, la "classe moyenne agricole" (1980: 215).

L'ossature rurale du radicalisme charentais crée des réseaux dont les élus nationaux sont les bénéficiaires. Il est clair en effet qu'entre les personnalités d'audience nationale (députés et sénateurs) et les élus locaux se créent des liens de dépendance et de solidarité réciproques. La position d'un député peut dépendre du réseau des conseillers généraux et des maires qui inciteront à voter en sa faveur (LONGEPIERRE, 1971: 82).

Là aussi, le cas de Félix Gaillard est probant. Lorsqu'il se présente aux élections cantonales de 1949 à Barbezieux, il est battu. Il n'entrera au Conseil général qu'en 1963, comme élu de Baignes-Ste Radegonde. La "fidélisation" des élus locaux sera établie tout au long de notre période par Guy PASCAUD, sénateur radical de Charente à partir de 1948. Celui-ci construit un réseau qui englobera surtout le nord du département d'où la viticulture est absente et où domine l'exploitation moyenne herbagère et céréalière.

Mais la fidélisation des élus locaux passe également par l'utilisation des influences préfectorales. C'est le dernier volet du mécanisme d'implantation de GAILLARD. Sous les Ille



et IVe républiques, les recommandations étaient déterminantes pour l'accèsion d'un préfet à ses fonctions. La prépondérance du pouvoir législatif permet aux parlementaires de faire nommer dans leur département des préfets bienveillants. Ainsi comprend-on que des fonctionnaires désireux d'obtenir un avancement se soient livrés à des interventions (SIWEK-POUYDESSEAU, 1969).

Dans l'administration préfectorale charentaise, l'intermédiaire privilégié de Félix GAILLARD est M. Joseph RICCI, secrétaire général de la Préfecture d'Angoulême de 1954 à 1958, puis Sous-préfet de Cognac de 1958 à 1967. M. RICCI semble avoir été l'intermédiaire indispensable entre les élus locaux et GAILLARD. Il entretient en effet l'image du député, et la chance pour la Charente d'avoir un tel élu. Nous ne citerons que deux exemples assez symptomatiques.

Outre les remises de décoration, qui d'après certains outrepassaient toute mesure, les relations parisiennes de FELIX GAILLARD permettent de satisfaire les revendications des élus locaux, auprès du Sous-préfet. Je cite ici M. RICCI:

"Le Programme d'Action Régionale prévoyait la construction d'un certain nombre d'écoles dans des communes du département. Mais les crédits alloués étaient insuffisants pour en construire partout où cela était prévu. Devant les contestations des maires, je me suis ouvert de la situation à M. GAILLARD. Deux heures après, il m'appela de Paris pour me signaler qu'il avait obtenu du Ministère des Finances le rallongement des crédits pour la construction de toutes les écoles"<sup>(5)</sup>.

On voit donc, sur cet exemple, le rôle central du Sous-Préfet RICCI qui se trouve au point nodal où se rencontrent les revendications locales et les possibilités personnelles de GAILLARD. La présence de M. RICCI et le contrôle qu'il exerce auprès des élus locaux permet à GAILLARD d'être un des grands intermédiaires entre le département et les services centraux parisiens de l'Etat. On assiste ici, à une mise à l'écart du Préfet de Charente qui doit normalement remplir ce rôle, et à la promotion du "Circuit-GAILLARD".

En conclusion de cette première partie, on peut remarquer que GAILLARD s'investit assez peu lui-même dans son département. Comme la plupart des parlementaires, il passe la fin de la semaine dans sa circonscription, mais se repose le plus souvent sur ses amis sous-préfet, sénateur ou dirigeants viticoles. La seule initiative sera la tenue à Barbezieux de la conférence GAILLARD-PINEAU-BEELEY-MURPHY en avril 1958 !

---

<sup>5</sup> *Entretien avec M. RICCI.*

## **Deuxième partie:**

### **La carrière nationale de Félix GAILLARD ou Comment on devient Ministre.**

La carrière nationale de Félix GAILLARD semble être en contradiction avec ses modes d'implantation locale. Tradition ici, modernité là. Il est à la fois par son "cursus honorum" et sa personnalité une individualité atypique de la IV<sup>e</sup> République, une sorte d'écho anticipé de la Ve. Il n'est pas question de retracer ici l'ensemble de la carrière "parisienne" de GAILLARD, mais simplement de montrer, par quelques exemples, quelle a pu être son action en faveur de la modernisation de la France.

Issu de l'Inspection des Finances en 1943, GAILLARD fait partie de cette génération héritière des ferments technocratiques de l'Etat français (PAXTON, 1973). Ces tendances se révéleront lors de son passage comme Directeur de Cabinet chez J. MONNET en 1945-1946, puis par son évolution dans l'entourage de René MAYER. Et de fait, on retrouve la présence de GAILLARD dans toutes les politiques qui se veulent modernisatrices comme par exemple l'établissement d'instruments économiques étatiques. Mais il reste avant tout l'homme de l'énergie atomique et de ses applications aussi bien civiles que militaires.

En 1944, GAILLARD entre au cabinet de J. MONNET son compatriote charentais. Lorsque celui-ci est chargé des négociations sur le prêt-bail avec les Etats-Unis, GAILLARD devient Directeur de Cabinet, poste qu'il conserve quand J. MONNET devient Commissaire général au Plan de modernisation et d'équipement. Avec Robert MARJOLIN et Etienne HIRSCH, il participe donc du noyau dur de l'équipe qui élabore le premier plan (FOURQUET, 1980).

Le Plan est davantage un programme d'équipement qu'un plan au sens strict (soviétique...) du terme. Il s'agissait d'ailleurs dans l'esprit de J. MONNET et de son équipe d'incitation plus que d'imposition. "Nous ferons le Plan sans rien imposer à personne" disait J. MONNET. La solution de cette gageure fut trouvée dans la participation des exécutants au travail d'élaboration grâce à dix-huit commissions où furent rassemblés des chefs d'entreprise, des fonctionnaires, des dirigeants syndicaux, etc.

Un deuxième instrument de la planification fut l'existence du secteur nationalisé, placé sous l'autorité de l'Etat et composé de grandes unités centralisées. Le maintien des contrôles de la période de guerre favorisa enfin la réalisation du Plan (KUISEL, 1984).

Quelle influence ont pu avoir ces années d'apprentissage chez J. MONNET sur la carrière de Félix GAILLARD? Elles ont sans aucun doute facilité ses rapports avec la haute administration.

La vision classique des rapports Administration/Politique sous la IV<sup>e</sup> République est celle d'un pouvoir politique "qui n'est ni assez puissant, ni assez respecté pour contrôler l'administration" (WILLIAMS, 1971: 585). L'image qui prévaut est celle d'une administration éprise de modernité et de rationalité qui gouverne malgré une classe politique acharnée à défendre ceux qui doivent disparaître.

La nature des relations entre ministres et hauts fonctionnaires est une relation de dépendance, dépendance qui vient du fait que le fonctionnaire dispose d'un monopole de l'information et également:

- de l'impossibilité pour le ministre d'acquérir une quelconque compétence dans le laps de temps où il reste au Ministère;
- du manque de temps pour la préparation ou l'adoption de mesures données;
- du fait que le ministre soit obligé de consacrer le plus clair de son temps au

Parlement.

De la part des fonctionnaires, il pèse toujours sur le politique un soupçon d'incompétence ou au moins de partialité, celui-ci étant davantage préoccupé d'avantages particuliers (SULEIMAN, 1976: 70-71).

L'incompétence des politiques est par exemple clairement dénoncée par les hauts fonctionnaires dans le cas de l'établissement des organes de la comptabilité nationale. Citons à ce propos Claude GRUSON haut fonctionnaire de l'Economie:

"MOLLET n'était pas du tout économiste, et son cabinet n'était pas brillant. RAMADIER était un homme sympathique et avait de la sympathie pour tout ce que nous faisons. Il avait à son cabinet des gens qui avaient l'intelligence de la situation. Malgré ça, l'époque RAMADIER..."(in FOURQUET, 1980)

Pour GAILLARD, le fait d'être inspecteur des finances semble avoir constitué un handicap ponctuel et un avantage. Un handicap car il se vit opposer une fin de non-recevoir lorsque René MAYER voulut le nommer secrétaire d'Etat aux Finances. Les directeurs d'administration du Ministère ne voulurent point de lui comme supérieur hiérarchique car il était issu d'un de leur corps. GAILLARD devint donc Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques (FAURE, 1982: 190).

Il fut alors très bien reçu par les hauts fonctionnaires de l'économie qui appréciaient favorablement son passage chez J. MONNET. Claude GRUSON, précité, avoue que pour la Comptabilité nationale, «abstraction faite d'Edgar FAURE, de MENDES et de Félix GAILLARD, les gouvernants n'ont jamais exprimé une volonté dans ce domaine" (in FOURQUET, 1980: 198).

FELIX GAILLARD n'est donc pas suspect aux yeux des hauts fonctionnaires qui, sans toutefois le considérer comme un des leurs à part entière, s'entendent parfaitement avec lui. On a un exemple de cette concordance de vues avec "l'opération 20%".

Lorsque le Gouvernement Guy MOLLET est renversé le 21 mai 1957, la situation économique est ambiguë. Certes l'indice de production industrielle est en flèche par rapport aux trois années précédentes, mais le passif est également lourd. Le Gouvernement BOURGES-MAUNOURY dont FELIX GAILLARD est Ministre des Finances doit faire face à une impasse budgétaire, une forte poussée inflationniste et un commerce extérieur en déficit. Etienne HIRSCH avoue:

"J'étais consterné par la politique suivie par le Ministère des Finances sous RAMADIER. On assistait à la fuite de toutes nos réserves de change. J'étais intervenu auprès de RAMADIER à plusieurs reprises; j'avais incité le Gouverneur de la Banque de France à intervenir auprès de lui; j'avais provoqué une réunion chez Guy MOLLET; j'ai même été trouver le Président de la République, tout ceci sans succès. C'est pourquoi je suis intervenu à la réunion de la Commission des Comptes de la Nation de mars 1957 en disant "on fait la politique du Père Noël, mais la hotte est vide" (in FOURQUET, 1980: 218).

Le cabinet BOURGES-MAUNOURY va donc prendre des mesures immédiates qui seront complétées par Félix GAILLARD lorsque celui-ci deviendra Président du Conseil. Le budget 1958 est un budget d'austérité, qui voit la suppression de subventions économiques coûteuses (le paquebot "FRANCE" par exemple, qui sera repris par de GAULLE, pour des raisons sans grands rapports avec l'économie...), et une augmentation des impôts de 32% par rapport à 1957. Le gouvernement procède également à des restrictions de crédit aux entreprises comme à la consommation. Troisième mesure enfin, la taxation de 20% des importations, taxation prélevée lors des achats de devises étrangères (sur ce point, cf. BOURDACHE, 1980:

451-457). Ceci équivaut à une dévaluation de fait du Franc français. Laissons de nouveau la parole à Etienne HIRSCH:

"Félix GAILLARD a véritablement retourné la situation détériorée par Guy MOLLET et RAMADIER. C'était un ancien du Plan et il avait pris avec lui un de mes collaborateurs. J'ai été trouver Félix GAILLARD et je lui ai dit carrément: Vous avez une seule chance de vous en sortir; soyez intransigeant sur les dépenses, sauf les dépenses productives." C'est ce qu'il a fait, et c'est grâce aux mesures prises par GAILLARD que l'opération PINAY de fin 1958 a réussi; sans ça, l'opération aurait été beaucoup plus difficile" (in FOURQUET, 1980: 219).

Ici semble donc se dessiner un des aspects fondamentaux du rôle que GAILLARD va jouer dans sa carrière, celui de porte-parole de la haute administration dans la sphère politique, pour la modernisation de la France.

Sur le plan plus strictement politique, FELIX GAILLARD en tant que jeune élu radical doit choisir son parrain au sein du Parti. Ce sera René MAYER.

Né en 1895, issu de la très haute bourgeoisie, René MAYER était lui aussi un haut fonctionnaire venu à la politique. Auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, il avait fait partie du cabinet de Pierre LAVAL, dans le Ministère PAINLEVE II en 1925. Administrateur du Port autonome de Strasbourg, André TARDIEU l'avait chargé de négocier les importations de charbon allemand. Administrateur de la S.N.C.F., il était également un des fondateurs d'Air France. Gagnant l'Afrique du Nord en 1940, il fait partie de l'équipe du général GIRAUD, puis du C.F.L.N. d'Alger en qualité de Commissaire aux Travaux publics. Il fut en 1945-46 Commissaire-général aux Affaires Allemandes. Battu aux élections d'octobre 1945, il fut élu à Constantine en 1946. Au sein du Parti radical, ses options libérales l'avaient amené à se rapprocher des néo-radicaux, mais sans se confondre avec eux. Il fait figure, place de Valois de "moderne"(FAURE, 1982; cf. également, de TARR, 1961).

Dés 1946 donc, René MAYER fait équipe avec Félix GAILLARD et Maurice BOURGES-MAUNOURY. C'est ce parrainage qui permet aux deux hommes d'accéder dès 1947 à des fonctions ministérielles. En effet, lorsque R. MAYER entre comme Ministre des Finances dans le premier gouvernement SCHUMAN, il s'adjoint BOURGES comme Secrétaire d'Etat au Budget et GAILLARD comme Sous-secrétaire d'Etat aux Affaires économiques. Ce parrainage durera jusqu'en 1955, date à laquelle R. MAYER renonce à se représenter aux élections législatives qui suivent la dissolution opérée par E. FAURE. Mais l'influence de R. MAYER sur la carrière de Félix GAILLARD est aussi grande au sein même du Parti radical. Il apparaît comme l'homme-lige de R. MAYER; ainsi au Congrès de Deauville de 1950 FELIX GAILLARD loue la politique économique menée par son mentor comme réalisant "tout le libéralisme compatible avec la situation internationale".

Félix GAILLARD ne conquerra son autonomie qu'à partir du retrait de R. MAYER. Il doit ainsi attendre la IIIe Législature de la IVe République pour accéder à un portefeuille ministériel à part entière. Cette accession aux postes principaux ira de pair avec l'ascension au sein du Parti, jusqu'au poste de Président en 1958.

Mais le domaine auquel le nom de Félix GAILLARD reste attaché est celui de l'énergie atomique.

La politique de l'énergie atomique sous la IVe République s'est faite très largement en dehors des circuits législatifs habituels. Dès la création du C.E.A. par le Général de GAULLE en 1945, la volonté des physiciens comme des fonctionnaires travaillant avec eux a été d'avoir les mains libres.

C'est pourquoi les statuts du C.E.A., calqués sur ceux de la Régie Renault lui confèrent la personnalité civile ainsi que l'autonomie administrative et financière (GOLDSCHMIDT, 1980: 137). Le C.E.A. est par ailleurs un organisme bicéphale, dirigé par un Commissaire général qui est un scientifique et un administrateur général qui est un fonctionnaire.

Les pères-fondateurs du C.E.A. furent F. JOLIOT et R. DAUTRY.

F. JOLIOT, gendre des CURIE, était jusqu'à la guerre un des savants en pointe sur les recherches atomiques; R. DAUTRY, haut-fonctionnaire et Ministre de l'Armement en 1940 avait rencontré F. JOLIOT dès cette date, ce dernier venant lui faire part des besoins de la recherche atomique.

Au lendemain de la Guerre, les deux hommes décident de créer un centre de recherches atomiques et, ayant l'appui du Général de GAULLE, fondent le C.E.A. où travaillent dès 1946 236 personnes et en 1950 1625 personnes avec un budget de 4 milliards. En 1948, la pile ZOE commence à diverger et les travaux de construction du centre de Saclay commencent en 1949 (sur les circonstances exacte de la création du C.E.A., cf. COUTROT, 1981).

Ceci ne constitue cependant qu'une première étape de l'histoire atomique. On peut toutefois entrevoir un partage des rôles qui commence à se dessiner entre les savants et les politiques. Le jeu se joue à trois: un savant (JOLIOT), un fonctionnaire (DAUTRY), et un intermédiaire dans le système politique, en l'occurrence de GAULLE lui-même. Durant les années 50, le système va perdurer, mais avec un changement des acteurs.

Le départ du Général de GAULLE, le renvoi de F. JOLIOT pour cause de stalinisme et la mort de R. DAUTRY en 1951 marquent la fin de la "protohistoire" du C.E.A. L'arrivée de Francis PERRIN au poste de Haut-commissaire, et de Pierre GUILLAUMAT comme Administrateur général donnera un nouveau visage au C.E.A. et surtout le mettra sur la voie de l'industrialisation. L'intermédiaire au sein du système politique sera Félix GAILLARD.

Celui-ci avait visité dès 1948 le centre de Châtillon et la pile ZOE, et avait montré un grand intérêt pour les problèmes atomiques. Il devait donc être de 1951 à 1953, sous quatre gouvernements successifs en tant que Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil et sur sa demande, responsable du développement nucléaire français.

L'expérience du Plan l'avait familiarisé avec l'idée des financements à longue échéance, et il proposa que le C.E.A. élabore un plan de financement qui serait compris dans une limite approximative de 40 milliards de francs répartis sur 5 ans. GAILLARD n'avait pas en tête un plan de type précis, il considérait seulement que c'était le moyen pour la France de mettre en route une production d'énergie atomique. L'élaboration du plan devait être faite par le seul C.E.A (SCHEINMANN, 1965: 64).

Le C.E.A. se trouvait en fait devant une alternative dont la résolution donna lieu à de vastes débats internes au Commissariat. Fallait-il construire des réacteurs expérimentaux pu produire de la matière fissile? et dans le deuxième cas, le choix devait-il se porter sur le Plutonium ou sur l'Uranium 235?

La fabrication de matière fissile permettait de résoudre le problème de la dépendance de la France en matière première radioactive, mais elle permettait aussi la fabrication d'armes atomiques. Cette deuxième solution fut retenue, le choix de la matière fissile à fabriquer se fixa sur le Plutonium que l'équipe de B. GOLDSCHMIDT avait réussi à isoler. L'attitude de GAILLARD dans cette affaire est incertaine. B. GOLDSCHMIDT pense que tout en étant favorable au Plutonium, il n'avait pas cherché à influencer les gens du C.E.A. auxquels

revenait le choix <sup>(6)</sup>.

Le débat parlementaire auquel donna lieu le "Plan de cinq ans" fut le premier débat public autour des questions nucléaires.

Félix GAILLARD le présente ainsi à l'Assemblée Nationale, lors de la séance du 3 juillet 1952:

"C'est ce programme qui vous est soumis aujourd'hui. Il diffère essentiellement du précédent en ce que la plus grande partie des crédits prévus sont inscrits pour des programmes industriels.

Le but de ce programme est de donner à la France une quantité suffisante de cette matière première de l'énergie nucléaire qu'est le Plutonium afin que, d'ici quatre ou cinq ans, la France soit en mesure de construire les premiers réacteurs secondaires pour la production d'énergie et la mise au point de moteurs"<sup>(7)</sup>.

La lecture des débats à l'AN montre que curieusement les questions essentielles n'ont pas été abordées. Deux points semblent préoccuper les parlementaires: la présence de membres du P.C.F. au sein du C.E.A et les utilisations militaires du plutonium fabriqué.

Lors de la discussion générale, quatre intervenants prennent la parole. Au nom du groupe A.R.S., Edouard FREDERIC-DUPONT se préoccupe du loyalisme des ingénieurs du C.E.A.

"La question que je vous pose maintenant, je l'ai déjà posée à l'un de vos prédécesseurs: avez-vous la certitude que les hommes qui sont en ce moment à la tête des services relatifs à l'énergie atomique en France donnent les garanties nécessaires d'impartialité et de patriotisme susceptibles d'inspirer la confiance indispensable aux laboratoires des pays amis et voisins?"

Cette question est reprise par Edouard CHARRET, membre du R.P.F., mais dans des termes sensiblement plus directs:

"L'occupation du C.E.A. par les communistes est un scandale, car elle soumet au contrôle de Moscou les travaux d'un organisme où s'élabore l'avenir atomique de notre pays!"

Pour le Parti Communiste, Auguste TOURLAUD montre l'irréalisme du plan proposé car "dans l'état actuel de notre situation financière, il s'agit plutôt d'une promesse que d'un financement réel." Le P.C.F. dépose par ailleurs un amendement à l'article 1er du Plan, amendement ainsi rédigé: "Les matériaux dont la prospection ou la production est prévue dans le plan défini ci-après ne pourront en aucun cas servir à la fabrication d'armes de destruction massive, soit en France, soit à l'étranger".

C'est lors de la discussion de cet amendement que Jules MOCH intervient au nom de la S.F.I.O., rappelant la position de son parti sur ce point:

"Nous sommes d'accord sur la nécessité de supprimer toutes les armes de destruction de masse, qu'il s'agisse d'armes nucléaires, biologiques, chimiques ou bactériennes, mais nous pensons que de tels désarmements ne peuvent pas être unilatéraux et, qu'étant donné les

---

<sup>6</sup> L. SCHEINMANN va plus loin en décrivant FG comme le principal promoteur de cette décision, avec des vues précises sur ses implications, ce qui nous semble plus cohérent avec l'évolution ultérieure.

<sup>7</sup> Débat du 3 juillet 1952, J.O. \_A.N. n° 65, 4 juillet 1952, 3459. Toutes les citations sont extraites de la même source.

vagues de méfiance convergentes qui divisent actuellement l'univers, les mesures d'interdiction ou de prohibition resteraient vaines et rétabliraient pas la confiance, si elles n'étaient accompagnées de clauses de garantie et de sauvegarde, c'est-à-dire de confiance".

Le Plan est donc adopté sans l'amendement communiste. Le Parlement semble donc avoir manifesté un intérêt mitigé sur la question importante: la nécessité d'un plan à long terme pour l'énergie atomique. Malgré l'acuité du débat, celui-ci n'a pas porté sur les questions essentielles; c'est-à-dire qu'il n'a pas porté sur la politique nucléaire en soi, mais sur les rapports entre Gouvernement et le C.E.A.

B. GOLDSCHMIDT voit dans l'adoption du Plan de 1952 un tournant dans la vie du C.E.A.: "A partir de 1952, le programme passe à l'échelon industriel, et le pays entier va y concourir" (1980: 142). L'implication principale du Plan de cinq ans va être la possibilité de fabriquer des armes nucléaires.

Cette question de la fabrication d'armes nucléaires parcourt toute l'histoire de la IV<sup>e</sup> République. On chercherait vainement une indication dans le sens d'un atome militaire dans le Plan de 1952, aussi bien dans l'exposé des motifs que dans le dispositif. Tout au plus le rejet de l'amendement communiste, ainsi que les déclarations de FELIX GAILLARD montrent implicitement que l'on se dirige vers un tel but.

De fait, l'ensemble du processus de fabrication de la bombe française est discret sinon secret. Seuls apparaissent les deux bouts de la chaîne: le Plan de 1952 et le décret du 11 avril 1958 prévoyant une explosion expérimentale pour 1960. "Il existe sous la IV<sup>e</sup> République un groupe de pression atomique très informel dans lequel les gaullistes et le C.E.A., seul détenteur de l'information, jouent un rôle très important" (COUTROT, 1984: 4). On pourrait ajouter à cette liste, outre Félix GAILLARD, J. CHABANDELMAS et M. BOURGES-MAUNOURY. Ces trois hommes qui sont unis par des relations personnelles, apparaissent à des moments-clefs de l'histoire de la bombe française.

Le premier moment est l'adoption du plan de cinq ans de 1952. Le Gouvernement MENDES FRANCE est un autre moment important. C'est en effet en octobre 1954 qu'est créée par MENDES FRANCE la Commission supérieure des applications militaires par décret secret non publié au J.O. (COUTROT, 1984: 6). Le 26 décembre lors d'une réunion tenue au Quai d'Orsay, MENDES FRANCE décide la préparation d'un programme secret d'étude d'un prototype de sous-marin nucléaire et d'une arme atomique. Il faut noter que cette décision avait fait l'objet d'un marchandage entre Pierre MENDES FRANCE et Jacques CHABAN-DELMAS, celui-ci y subordonnant son entrée dans le Gouvernement <sup>(8)</sup>.

La première reconnaissance publique des travaux atomiques eut lieu sous le Gouvernement Guy MOLLET en juin 1956. Cet aveu était assorti de l'assurance qu'aucune explosion expérimentale n'aurait lieu avant 1961.

Le Gouvernement GAILLARD est le point crucial des développements militaires. Que Félix GAILLARD lui-même fût favorable à la fabrication de l'arme atomique ne fait aucun doute. Il écrivait dans Le MONDE du 7 décembre 1956:

"L'évolution politique, et en particulier les menaces soviétiques (...) prouvent la nécessité de ne pas exclure l'éventualité d'un programme atomique militaire. Elle devrait même nous conduire à décider d'entreprendre, sans délai, toutes les études pour une explosion expérimentale."

Il est entouré au sein de son Gouvernement des deux autres partisans de la bombe: Maurice

---

<sup>8</sup> Entretien avec M. CHABAN-DELMAS.

BOURGES-MAUNOURY qui avait été ministre de la Défense du Gouvernement Guy MOLLET, et de Jacques CHABAN-DELMAS, Ministre de la Défense du Gouvernement GAILLARD. Ne s'estimant pas lié par la résolution de Guy MOLLET de ne pas procéder à une explosion avant la législature suivante, GAILLARD signe le 11 avril, malgré des réticences au sein de son propre cabinet, la décision de programmer pour le premier trimestre 1960 une explosion expérimentale <sup>(9)</sup>.

Parti Radical région IDF

---

<sup>9</sup> Il semble que le décret ait été signé beaucoup plus tard (début mai) et antidaté, témoignage de M. CHABAN-DELMAS.



## **Conclusion**

### ***Le hasard et la nécessité ou comment on devient Président du Parti radical***

"Nos sens le désiraient, mais obscurément, notre esprit ne l'attendait pas." VALERY

Comment peut-on interpréter, à la lumière de ce que nous savons, l'élection de Félix GAILLARD à la présidence du Parti radical en 1958, c'est-à-dire au moment où la IVe République expire?

Le 55e Congrès du Parti qui se tient à Lyon du 11 au 14 septembre 1958 voit s'affronter les partisans du "OUI" et ceux du "NON" au referendum constitutionnel. De fait, on assiste à un duel GAILLARD/MENDES.

La position de GAILLARD est logique: d'une part, de GAULLE met en place une réforme de la Constitution basée en grande partie sur un projet que lui-même avait fait élaborer dès son arrivée à Matignon<sup>10</sup>); d'autre part, le Général est favorable au retour au scrutin d'arrondissement, dont les radicaux ont été partisans tout au cours de la IVe République.

Félix GAILLARD apparait donc comme la personnalité la mieux placée pour permettre au Parti de "prendre le tournant" de la Ve République, et pour dépoussiérer un parti qui souffre (une fois encore) de son identification au régime déchu. L'adoption de la motion recommandant le "OUI" est adoptée par le Congrès qui, dans la foulée, élit Félix GAILLARD à la présidence. Le Parti radical cherchait ainsi à résoudre le dilemme qui se posait à lui: changer et, en changeant, mourir; ou de ne pas changer en risquant ainsi une mort plus rapide.

Pour ce qui est de Félix GAILLARD, l'accession à la Présidence de la Place de Valois marque paradoxalement la fin de sa carrière gouvernementale. S'il reste député de Charente jusqu'à sa mort tragique le 9 juillet 1970, il ne reviendra jamais à un poste de responsabilité. Il ne nous appartient pas de songer à ce qu'aurait pu être sa carrière ultérieure, tout au plus nous permettra-t-on de regretter simplement la disparition trop rapide d'un homme dont les qualités aussi bien humaines que politiques laissaient supposer une accession à de plus hautes responsabilités.

---

<sup>10</sup> Voir l'article de M. François LUCHAIRE.

## Bibliographie

- BELANGER (M.) 1966: Les conseillers généraux de la Charente sous la IV<sup>e</sup> République, Bordeaux, Mémoire I.E.P., multigraphié.
- BELANGER (M.) 1980: Le pouvoir dans un département français: la Charente 1970-1980, Imprimerie Y. Aubrée.
- BERSTEIN (S.) 1980: Histoire de Parti radical. T. 1: La recherche de l'âge d'or, Paris, Presses de la F.N.S.P.
- BOURDACHE (C.) 1980: Les années Cinquante, Paris, Fayard.
- COUTROT (A.) 1981: "La création du Commissariat à l'Energie atomique", in Revue Française de Science Politique, vol. 31, n° 2.
- De TARR (F.) 1961: The French Radical Party from HERRIOT to MENDES FRANCE, London, Oxford Univ. Press.
- DUCASSE (J.-L.) 1982: Le Bureau National Interprofessionnel du Cognac comme produit d'intérêts, enjeu de pouvoirs (locaux) ?,  
Mémoire de D.E.A., I.E.P. de Bordeaux.
- FAURE (E.) 1982: Mémoires. T. 1: Avoir toujours raison, c'est un grand tort. Paris, Plon.
- FOURQUET (F.) 1980: Les comptes de la puissance, histoire de la Comptabilité nationale et du Plan, Paris, Encres.
- GOLDSCHMIDT (B) 1980: Le complexe nucléaire, Paris, Fayard.
- KUISEL (R. F.) 1984: Le capitalisme et l'Etat en France: Modernisation et dirigisme au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Gallimard.
- LACOUTURE (J.) 1981: Pierre MENDES FRANCE, Paris, Le Seuil.
- LEMAIRE (J.-F.) 1970: Félix GAILLARD, in La Revue des deux mondes, (Nelle série, n° 12)
- LONGEPIERRE (M.) 1971: Les conseillers généraux dans le système administratif français, Paris, Cujas
- LUTHY (H.) 1955: A l'heure de son clocher, essai sur la France, Paris, Calmann-Levy.
- MEDARD (J.-F.) 1981: "Political clientelism in France, the center-periphery nexus reexamined", in EISENSTADT (S.) & LEMARCHAND (R.): Political clientelism. patronage and development. London, Sage publ.
- MONNET (J.) 1976: Mémoires, Paris, Fayard.
- PAXTON (R.) 1973: La France de Vichy, Paris, Le Seuil.
- SCHEINMAN (L.) 1965: Atomic Energy Policy in France under the Fourth Republic, Princeton, Princeton Univ. Press.
- SIWEK-POUYDESSEAU (J.) 1969: Le corps préfectoral en France sous la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup>

républiques, Paris, Presses de la F.N.S.P.

SULEIMAN (E.-N.) 1976: Les hauts fonctionnaires et la politique, Paris, Le Seuil

TUDESQ (A.) & JARDIN (A.) 1973: La France des notables, Paris, Le Seuil.

WINOCK (M.) 1977: La République se meurt, Paris, Gallimard.

Parti Radical région IDF